

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 14 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DVD 106-6 Station-service Porte de Clignancourt (18^e) – Transfert de l'activité commerciale de Total Marketing Services à Total Marketing France.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le contrat d'occupation du domaine public du 16 janvier 2014 pour l'exploitation de la station-service Porte de Clignancourt ;

Vu l'Assemblée Générale extraordinaire du 1^{er} juin 2015 de la société Total Marketing Services (SIRET : 542 034 921) ;

Vu la décision de l'associé unique de Total Marketing France en date du 1^{er} juin 2015 ;

Vu l'extrait K-Bis du 29 juin 2016 de la société Total Marketing France (SIRET : 531 680 445) ;

Vu les statuts de la société Total Marketing France ;

Vu le projet de délibération du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec la société Total Marketing France l'avenant n°1 au contrat d'occupation du domaine public du 16 janvier 2014 pour la station-service Porte de Clignancourt (18^e) ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement, en date du 17 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la société Total Marketing France l'avenant n°1 au contrat d'occupation du domaine public du 16 janvier 2014 pour la station-service Porte de Clignancourt (18^e), dont le texte est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO